

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2020

Séance du 29 et 30 avril 2020

CD20200429_3
id. 5058

Les 29 et 30 avril 2020, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis en assemblée départementale par le moyen de la téléconférence en vertu de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020. Monsieur le Président Christian ASTRUC, a présidé la réunion à l'hôtel du Département.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 10.*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Sont représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE), Mme COLOMBIE (pouvoir à M. BESIERS), Mme JALAISE (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à M. GONZALEZ)

Le Président a constaté que le quorum est atteint en application de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 et que, par conséquent, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - RECTIFICATIF

Suite à une observation de la pairie départementale, Monsieur le Président

soumet à l'examen de l'Assemblée, un rapport modifiant la délibération d'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 du centre départemental de l'enfance et de la famille, telle qu'elle a été approuvée par la commission de surveillance de l'établissement en séance du 25 septembre 2019.

En effet, une inversion de date s'est glissée dans la délibération du vote du compte administratif 2018 du 26 juin 2019, qui définissait l'affectation du résultat 2018.

Il est rappelé que le compte administratif faisait apparaître un excédent global de **1 320 034,38 €** qui se décompose comme suit :

- INVESTISSEMENT

Recettes	1 529 925,20€
Excédent 2017.....	399 450,40 €
Dépenses	543 806,67 €
Sous-Total.....	1 385 568,93 €
Restes à réaliser en dépenses.....	157 612,73 €
Excédent d'investissement	1 227 956,20 €

- FONCTIONNEMENT

Recettes	1 778 659,28 €
Excédent 2017	83 145,99 €
Dépenses	1 769 727,09 €
Excédent de fonctionnement	92 078,18 €

L'excédent d'investissement de 1 385 568,93 € a été repris lors du vote de la décision modificative du 16 octobre 2019 ainsi que les restes à réaliser.

L'excédent de fonctionnement de 92 078,18 € a été repris comme suit lors de décision modificative 2019 :

- 22 078,18 € au compte 10682 réserve affectée à l'investissement ;
- 40 000€ au compte 1110 pour le financement des mesures d'exploitation de l'exercice 2019 (et non 2020) ;
- 30 000 € au compte 1100 pour le financement des mesures d'exploitation de l'exercice 2020 (et non 2019).

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid -19,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission de surveillance du centre départemental de l'enfance et de la famille du 25 septembre 2019,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré et procédé au vote au scrutin public par appel nominal,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Décide d'affecter les résultats de fonctionnement 2018 du budget annexe du centre départemental de l'enfance et de la famille d'un montant de 92 078,18 € comme suit :
 - 22 078,18 € au compte 10682 réserve affectée à l'investissement ;
 - 40 000€ au compte 1110 pour le financement des mesures d'exploitation de 2019 ;
 - 30 000 € au compte 1100 pour le financement des mesures d'exploitation de 2020.

Pour : 25

Contre : /

Abstention : 5

Adopté à l'unanimité des votes exprimés.

Le Président ,

Christian ASTRUC